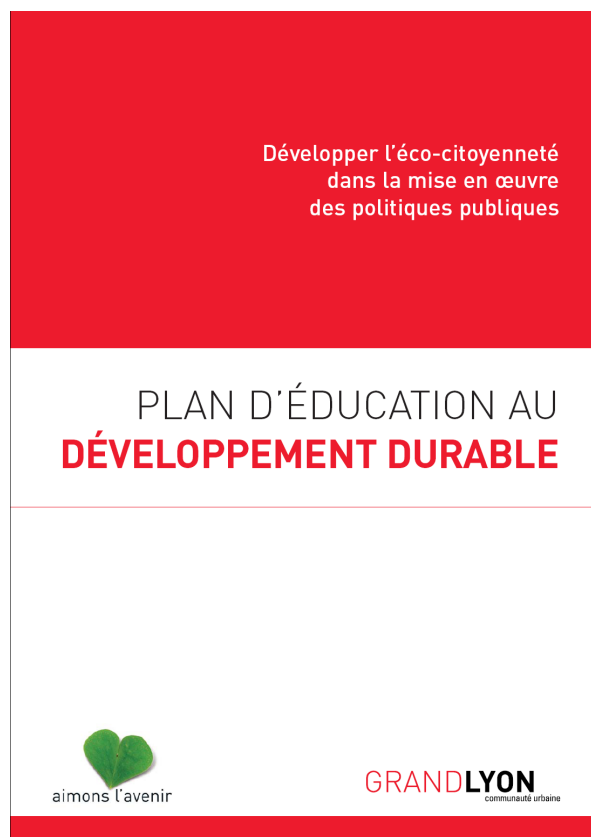


Eléments d'évaluation



Club développement durable
17 Septembre 2015



Un plan, voté en 2006 et reconduit pour le mandat passé

Les orientations générales sont :

- l'éducation au territoire,
- à la citoyenneté
- tout au long de la vie.

15 fiche-actions thématiques (*projets urbains, énergies, politique de la ville, déchets/propreté, eau et fleuves, risques majeurs, air, environnement sonore, mobilité durable, espaces naturels et agricoles dont les projets nature, patrimoine arboré, nature en ville, animalité urbaine, former à l'écocitoyenneté, solidarité internationale et commerce équitable*).

- Mis en œuvre par un groupe interservices, et l'accompagnement d'associations conventionnées, en lien avec les communes et la Direction académique du Rhône
- La métropole de Lyon est inscrite aussi dans une dynamique nationale et représente l'Association des Communautés Urbaines de France à l'E.N.C./E.E.D.D.

Exemples de projets



<http://www.defiecolenergie.fr>



la métropole
GRAND LYON

Des équipements Des synergies à renforcer



Maison Rhodanienne de l'Environnement - Lyon



Centre de pédagogie eau et nature du Grand Parc de Miribel-Jonage – L'iloiz



Péniche Val du Rhône



Grand Moulin de l'Yzeron-Francheville



SMIRIL – Vernaison



Ecocentre du Lyonnais la Tour de Salvagny

la métropole
GRAND LYON



La méthode : 7 investigations

Un travail de réflexion croisé avec l'équipe chargée de la mission d'évaluation a permis de construire un cadre de référence pour l'évaluation , fondé sur 7 points d'investigation.

1 - Enquête auprès des Directions/services du Grand Lyon

2 - Évaluation quantitative de l'action des associations

3 - Analyse de contenu d'outils pédagogiques

4 - Études de quatre références repères

La recherche en EDD : un état de l'art ; Collèges ouverts Seine Saint Denis; Centres Écohérents en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Plan régional d'éducation à la nature de Haute-Normandie

5 - Enquête auprès des communes et syndicats mixtes

6 - Enquête auprès des associations

(volet « gouvernance » et volet « intervenant pédagogique »)

7 - Enquête auprès des scolaires



Les questions de l'évaluation

Question 1 :

Quelle contribution des projets d'EDD à une **responsabilisation** des participants ? Quels freins et leviers ?

Question 2 :

Quelle contribution des projets d'EDD à des **changements de comportement** ? Quels facteurs de développement ?

Question 3 :

Comment atteindre les **publics/stratégie DD du Grand Lyon** ?
Comment généraliser ?

Question 4 :

Quels points forts et points d'amélioration du **fonctionnement Actuel** ?

Question 1 : ce qu'il en résulte

Quelle contribution des projets d'EDD à une responsabilisation des participants ? Quels freins et leviers ?

L'apport de connaissances: un objectif **partagé par l'ensemble des acteurs** du Plan.

Les « **livrets ressources** » : un **socle commun** d'apport de connaissances multithématiques sur le territoire.

Une **évolution des représentations et des comportements** attestée par les élèves qui ont bénéficié du Plan EDD (enquête scolaire).

Des connaissances principalement centrées sur la dimension environnementale et un besoin de **développement sur les autres thématiques développement durable**.

Un apport de savoir scientifique à mieux adapter au contexte local du projet et aux capacités du public (valorisation des « **savoirs d'usages** » du public).

Une bonne prise de conscience de la responsabilité individuelle, mais des leviers à renforcer pour réussir le passage à l'acte
(recherche, formation des acteurs de l'éducation)

Question 2 : ce qu'il en résulte

Quelle contribution des projets d'EDD à des changements de comportement ?
Quels facteurs de développement ?

Le changement de comportement : l'**objectif final à atteindre** affiché
(communes, associations, directions de la Métropole)

- ⇒ Approche éducative concentrée sur l'**amélioration de gestes** ;
une tendance d'évolution vers l'apprentissage de la **réduction des consommations** ; une
meilleure intégration des « **bonnes pratiques** » en vigueur à **encourager**.
- ⇒ Approche éducative en matière **d'éco-gestes à adapter au public** (enfants,
adolescents, adultes)
- ⇒ **Effectivité** de changements de comportements déclarés par les élèves mais limités à des actes
techniques et normés.
- ⇒ Intégration de la **créativité dans les approches éducatives** à promouvoir pour motiver
l'évolution des comportements
- ⇒ **Actions exemplaires** engagées (communes, écoles, établissements, collectifs d'adultes...), à
mieux **valoriser** comme levier de l'EDD
- ⇒ Difficulté à mesurer les impacts individuels et collectifs de l'EDD: absence d'indicateurs (pas de
référentiel national d'évaluation qualitative). Un besoin de recherche et une volonté de travail
collectif exprimés par des partenaires du Plan; quelques pistes d'indicateurs formulées
(directions Métropole).

Question 3 : ce qu'il en résulte

Comment atteindre les publics/stratégie DD de la Métropole de Lyon ?
Comment généraliser ?

- ⇒ Un plan ambitieux et inscrit comme outil de mise en œuvre transversal des politiques publiques de la Métropole (collectif interservices) et des dynamiques DD du territoire
- ⇒ Un **plan connu** en interne à la **Métropole** (directions) et par les **acteurs relais** (associations, gestionnaires d'équipements pédagogiques) et **reconnu** par d'autres institutions (Direction académique Rhône, Région, Agence de l'Eau, Ministères, ACUF)
ex : une des premières évaluations globales de politique territoriale d'EDD en France)
- ⇒ Répartition **inégaie des projets** selon les thématiques (thèmes environnement prépondérants: eau, nature..., thèmes à renforcer: éducation mobilité, prévention déchets...)
- ⇒ Besoin d'adaptation du contenu des actions pour plus de pertinence en fonction du public (politique de la ville...)
- ⇒ Des **approches éducatives DD « à faire évoluer »** pour favoriser l'ouverture de l'esprit critique (**éducation à la citoyenneté**) et à diversifier selon le public
- ⇒ Faible ouverture des **projets en direction des adultes et peu lisibles**
- ⇒ **Un besoin d'échanges** (associations, communes, directions de la Métropole) pour diversifier **les actions** et favoriser l'ouverture aux autres publics que les scolaires

Question 4 : ce qu'il en résulte

Quels points forts et points d'amélioration du fonctionnement actuel ?

- ⇒ Un plan reconnu, inscrit de manière transversale dans les politiques publiques de la Métropole depuis sa mise en œuvre avec des effets positifs et ancrés territorialement
- ⇒ Des **modes de fonctionnement formalisés** qui favorisent un large déploiement du plan EDD (budget dédié, pilotage organisé, conventions de partenariat, livrets ressources partagés...)
- ⇒ Un fort **engagement** et une forte motivation **des acteurs** impliqués
- ⇒ Des **expériences de construction transversales et partenariales** inter-directions/services ou inter-acteurs (communes, Education Nationale, associations) à poursuivre (échanges d'expériences, émulation créative) et à **enrichir** dans une dynamique **d'accompagnement d'actions collectives** (projets d'établissements, groupes d'acteurs ..)
- ⇒ Une **diversité des contenus thématiques et la richesse des intervenants à mieux valoriser par la formalisation de temps** de rencontres, d'échanges et d'émulation créative
- ⇒ **Communication et échanges à renforcer auprès des communes** (club DD, conférences des maires...)
- ⇒ Des **actions à mieux articuler avec le territoire** comme levier d'efficacité et de cohérence de l'EDD



Synthèse des pistes de réflexion pour un nouveau plan

**Axe 1 : Vers un Plan ouvert à une éducation tout au long de la
vie, en particulier au public d'adultes**

- Engager une réflexion collective pour toucher tous les publics et adapter les méthodes pédagogiques
- Soutenir les démarches de développement durable des écoles, des collèges et d'associations (centres sociaux, ...)



Axe 2 : Vers un plan plus ancré dans le territoire et le quotidien des populations

- S'appuyer sur les acteurs locaux (communes, organismes d'éducation populaire...) pour faire émerger, développer et coordonner les projets locaux
- Adapter le contenu des actions aux spécificités des quartiers prioritaires
- Prendre en compte les savoirs d'usages dans la vie quotidienne

Axe 3 : Vers un Plan plus innovant et créatif

- Renforcer des modes et des espaces d'actions innovantes dans le nouveau plan
- Mettre en valeur des expériences et expertises favorisant la transversalité et la pollinisation des idées



Axe 4 : Vers un Plan plus lisible

- S'appuyer sur les instances de concertation (club DD, conférences des maires) pour informer, partager les expériences
- Revisiter et renforcer une communication autour du plan, pour amplifier ses effets
- Mieux articuler le futur plan avec les politiques publiques de la Métropole de Lyon (volet écocitoyen)



Axe 5 : Vers des partenariats consolidés

- **Construire une culture commune en matière d'éducation au DD**
- **Mettre en réseau les acteurs et les équipements**
- **Diversifier les sources de financement en faisant notamment appel à des projets européens et aux fondations**

Axe 6 : Construire une évaluation continue du Plan

- **Tester des indicateurs d'impacts des actions**



Demande de la Métropole

Pour les communes intéressées,

désigner un élu et un référent technique
transversal aux services de la commune

